



# Synthèse de la démarche prospective

# SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE PROSPECTIVE - LA MÉTHODE</b>	<b>5</b>
Quand et avec qui ?	5
Les différentes étapes	5
La préparation des éléments (phases 1 et 2)	6
Les grands défis du territoire à l'horizon 2050	6
Elaboration des ébauches de récits (phase 3)	7
Finalisation des récits prospectifs (phase 3')	8
<b>LES RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE DE PROSPECTIVE DU SCOT</b>	<b>9</b>
Les récits prospectifs	9
Les idées à retenir pour le PAS (phase 4)	14
<b>LEXIQUE</b>	<b>17</b>

## ÉDITO



**Hervé DAVAL**  
Président du Syndicat mixte  
du Scot du Roannais

L'élaboration du Schéma de cohérence territoriale du Roannais est bien plus qu'une simple formalité administrative. Il s'agit d'une démarche collective et stratégique, qui a pour ambition de bâtir un avenir durable et équilibré pour notre territoire. Ce projet ne se contente pas de répondre aux enjeux immédiats, il s'inscrit dans une démarche prospective, pour préparer le Roannais aux transitions profondes à conduire en matière d'aménagement.

Notre territoire est à un tournant décisif. Nous faisons face à des défis complexes : maintenir notre attractivité économique et démographique, accompagner le vieillissement de la population, gérer nos ressources en eau, réussir la transition énergétique et atténuer les effets du changement climatique. À cela s'ajoutent des objectifs nationaux ambitieux, tels que le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050, qui nous incitent à repenser l'utilisation des sols.

Pour répondre à ces enjeux, nous avons choisi de placer la concertation au cœur de notre démarche. Dès 2023, des rencontres avec les élus, les techniciens et les acteurs publics ont été initiées. Ces séminaires de réflexion, poursuivis en 2024, ont permis de poser les bases d'une stratégie territoriale ambitieuse et partagée. Ensemble, nous avons identifié les priorités pour l'avenir du Roannais, en créant des récits prospectifs qui serviront de lignes directrices pour l'élaboration de notre Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Ces récits sont des outils de dialogue, non des réponses figées. Ils nous invitent à réfléchir collectivement à ce que sera le Roannais demain : un territoire attractif, solidaire et résilient. Ce travail de fond a fait émerger cinq axes prioritaires, qui guideront l'élaboration du Scot :

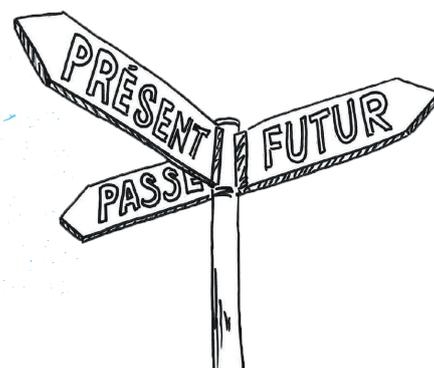
- **Poursuivre le développement économique**, en veillant à ce que l'utilisation des sols serve en premier lieu l'implantation d'activités créatrices d'emplois et d'attractivité.
- **Placer l'emploi au cœur des enjeux**, en garantissant un développement équilibré entre les zones rurales et urbaines, afin de répondre aux besoins des entreprises et des habitants.
- **Promouvoir la sobriété foncière**, notamment en réhabilitant les friches et en optimisant l'utilisation du bâti existant, pour une gestion durable des sols.
- **Adopter des pratiques d'aménagement respectueuses de l'environnement** pour intégrer les défis écologiques dans nos choix de développement territorial.
- **Soutenir une participation active des élus**, garants d'une représentation des besoins et aspirations locales.

Je suis convaincu que, grâce à notre détermination collective, à la solidarité de nos acteurs locaux et à la créativité qui anime nos initiatives, nous parviendrons à élaborer un SCOT équilibré, capable de guider le développement de notre territoire. Bien que cette mission soit complexe, elle est également porteuse de sens. Nous avons aujourd'hui l'opportunité de construire ensemble l'avenir du Roannais, pour en faire un lieu où il fait bon vivre, travailler et entreprendre pour chacun de ses habitants.

# INTRODUCTION

LES 5 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) AU SEIN DU SCOT DU ROANNAIS

**104** communes  
**1 673** km<sup>2</sup>  
Près de  
**149 000** hab.  
Plus de  
**55 480** emplois



Le Syndicat Mixte du Scot du Roannais est composé de Roannais Agglomération (RA), des communautés de communes du Pays d'Urfé (CCPU), de Charlieu-Belmont Communauté (CBC), des Pays entre Loire et Rhône (CoPLER), et des Vals d'Aix et Isable (CCVAI). Il couvre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un territoire riche de 104 communes et environ 149000 habitants. Cette nouvelle échelle lui permet de peser davantage au niveau régional et d'accroître la mise en cohérence des réflexions communes.

L'élaboration d'un nouveau Scot à l'échelle du périmètre élargi a été lancée par délibération le 22 mars 2023.

La phase de diagnostic conduite en 2023 a permis de mettre en évidence les caractéristiques du territoire et de dégager de grands enjeux. Ces éléments ont été identifiés lors de réunions entre les élus et les différents partenaires associés à la démarche. En 2024, le Scot entamera la construction de son Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Pièce clé du Scot, le PAS définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans.

C'est pour mener ce travail de projection à 2050 concernant l'avenir souhaitable de son territoire que le Scot du Roannais a engagé une démarche de prospective, accompagnée par epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens.

## C'EST QUOI LA PROSPECTIVE ?

La prospective est une démarche dont l'ambition est de comprendre et de relever les enjeux qui engagent l'avenir d'un territoire. L'angle proposé est celui de la prospective participative, qui met l'accent sur les apports des participants en ciblant progressivement l'émergence de lignes de force politiques. Des projections de futurs possibles sont ainsi élaborées à partir d'un travail collectif reposant sur l'identification des dynamiques territoriales ainsi que sur les évolutions, tendances et ruptures.

La démarche dessine différents mondes plausibles, appelés ici des « récits », dans un futur fondamentalement incertain. Ces récits ne doivent pas être envisagés comme des prévisions, mais comme des outils permettant de préciser et de hiérarchiser les principaux enjeux futurs, les priorités et les objectifs.

# ÉTADES

## LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ DE PROSPECTIVE - LA MÉTHODE

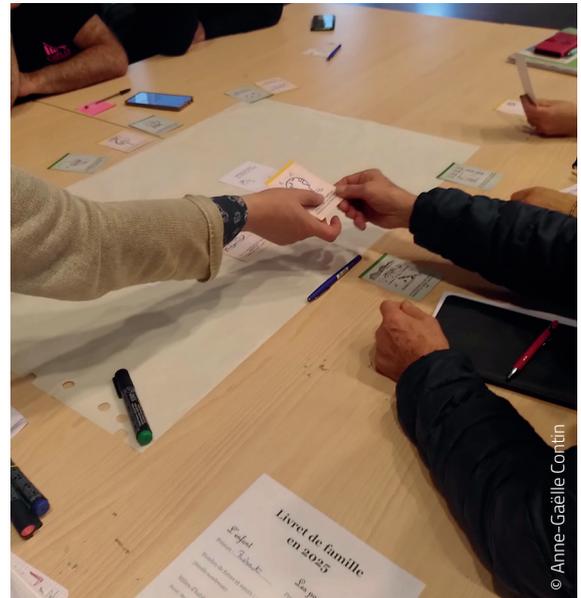
### | Quand et avec qui ? |

La démarche a débuté en octobre 2023 et a pris fin en juillet 2024, soit 10 mois de travail collectif.

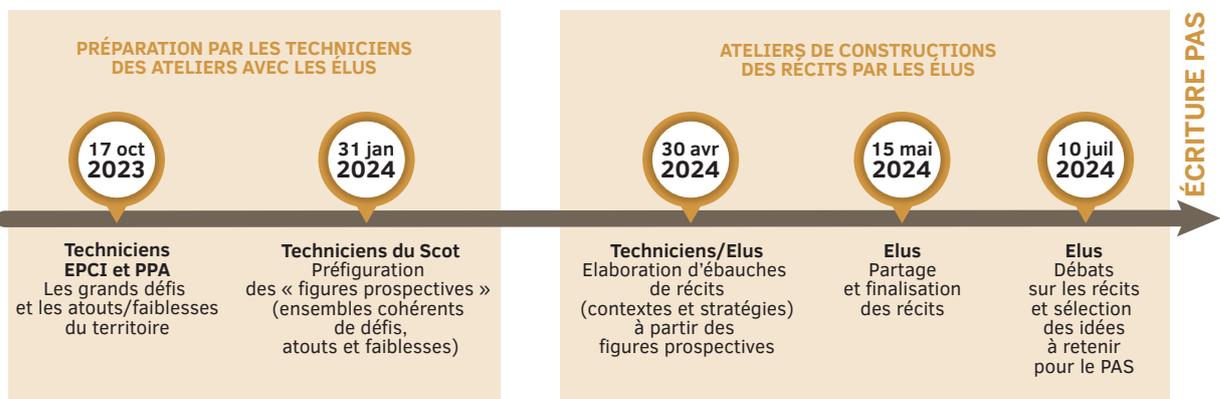
Les participants et contributeurs étaient :

- Des élus pour la conception des stratégies face aux possibles évolutions du territoire.
- Des techniciens : des collectivités, des personnes publiques associées, du Scot du Roannais, de l'Agence d'urbanisme et du Bureau d'études MTDA (Evaluation environnementale).

La « facilitatrice graphique » a, par ses dessins, accompagné et facilité les échanges entre les partenaires lors des différentes phases de la démarche. Ces dessins sont largement repris dans cette publication.



### | Les différentes étapes |



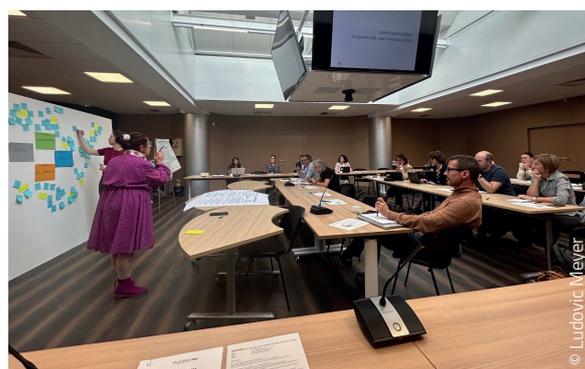
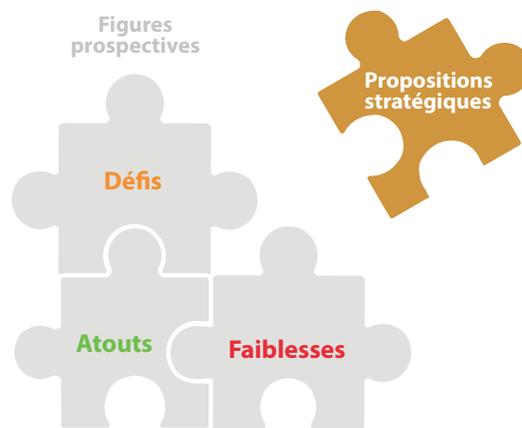
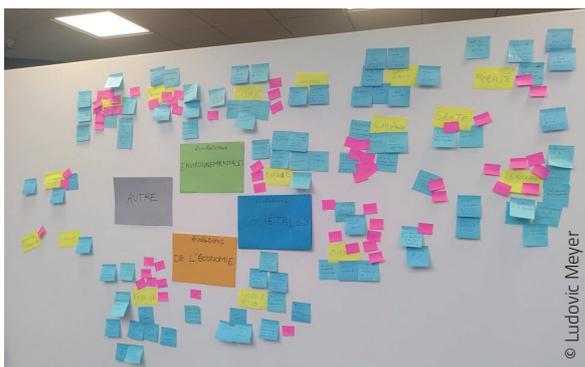
La démarche de prospective s'est articulée autour de deux grandes étapes :

- La première dite de « préparation », sous forme de réunions de travail entre techniciens du Scot, des EPCI, des personnes publiques associées et d'épures.

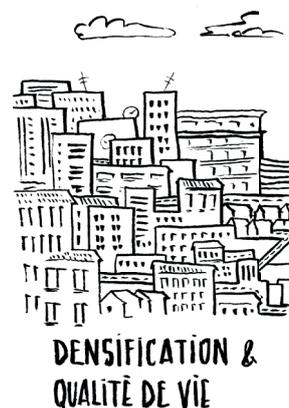
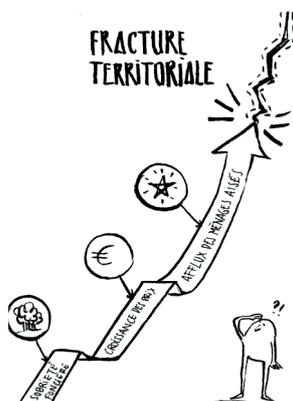
- La seconde, plus politique, organisée sous forme de séminaires dédiés en majorité aux élus, pour élaborer les récits prospectifs.

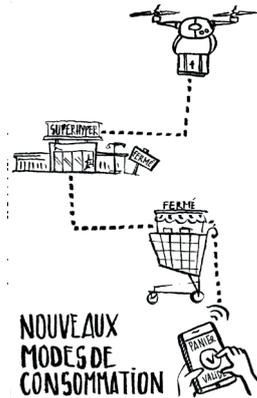
## | La préparation des éléments (phases 1 et 2) |

La préparation des éléments nécessaires aux ateliers de discussions entre élus a consisté à identifier les « grands défis » auxquels pourrait être confronté le territoire dans les années à venir. Ces défis ont ensuite été associés à des atouts et faiblesses issus du diagnostic, qui ont permis de définir des « figures prospectives ».



## | Les grands défis du territoire à l'horizon 2050 |





## | Élaboration des ébauches de récits (phase 3) |

MUTATION du MODÈLE ÉCONOMIQUE



FRACTURE SOCIALE & PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



DÉRÉGULATION du CYCLE de l'EAU.

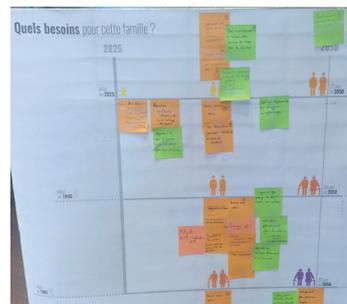


Pour enclencher la dynamique d'échanges politiques, deux ateliers ont réuni des élus représentants des cinq EPCI du territoire du Roannais.

**Le premier atelier** a mobilisé les élus du territoire du Scot, ainsi que les techniciens des EPCI, des Personnes Publiques Associées et du bureau d'étude MTDa en charge de l'évaluation environnementale.

A travers cet exercice de projection, des pistes stratégiques ont été élaborées afin de répondre aux grands défis du territoire à l'horizon 2050, en tenant compte des faiblesses du territoire et en tirant parti de ses atouts.

Durant une demi-journée, les participants étaient invités à se projeter à travers le récit de parcours de vie multi-générationnels, permettant d'appréhender la prospective à une échelle concrète : celle des habitant du territoire du Roannais.

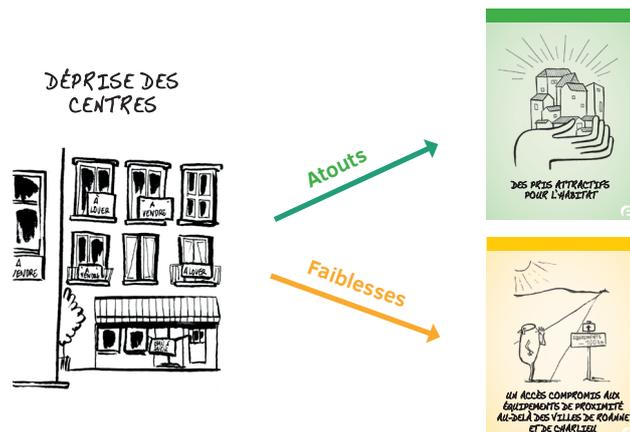


*Un enfant naît en 2020, qui sont ses parents, ses grands-parents ?*

*Comment les grands défis les impacteront (logement, qualité de vie, activité, déplacement...)?*

*Comment répondre à ces défis en tenant compte des faiblesses et des atouts du territoire du Scot ?*

EXEMPLE DE LIEN ENTRE DÉFIS, ATOUS ET FAIBLESSES



## | Finalisation des récits prospectifs (phase 3') |

Le **second atelier** a été l'occasion de rassembler uniquement les élus, dans un temps plus « politique ». Ils ont présenté leurs propositions et en ont débattu suivant une méthode recherchant les avantages et inconvénients de chaque proposition. Pour cela, ils ont adopté deux postures pour commenter les récits.



### Les 4 récits prospectifs

A l'issue de la phase précédente, 4 récits ont été constitués sous forme de textes courts et illustrés, construits à partir des éléments de langage exprimés par les élus en séance.

Chacun de ces récits a fait l'objet d'une approche d'évaluation environnementale.

### Optimisme & créativité



Éléments pertinents, porteurs d'espoir face aux défis...

« Si on pousse les effets positifs plus loin, quel futur idéal rêvé...? »

### Pessimisme



Risques et inconvénients

« Si on pousse les effets négatifs plus loin, quel futur non souhaitable risque-t-on d'obtenir ? »

## Ç'EST QUOI UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ?

L'évaluation environnementale accompagne l'élaboration du Scot à chacune de ses étapes, dans un objectif d'amélioration constante du projet. Il s'agit de prendre en compte les impacts sur l'environnement des choix opérés et, pour chacun, de chercher des solutions pour les éviter, les réduire, les compenser.

Le bureau d'étude MTDA a réalisé ce travail dans le cadre de cette démarche.

## C'EST QUOI CES « RÉCITS PROSPECTIFS » ?

Les récits prospectifs exposés ici ont été élaborés en restituant les échanges sur les défis, les atouts et les faiblesses appropriés par les élus participants, et sont ainsi enrichis de leurs visions, expériences et connaissances.

Ils ne doivent pas être considérés comme des scénarios « clés en main » à adopter ou à repousser dans leur ensemble. Ils ne visent pas non plus à répondre à tous les défis identifiés précédemment. Les récits constituent l'occasion d'explorer le champ des possibles en proposant des représentations de futurs à l'horizon 2050, co-conçues par les élus du Roannais. Ces différents récits se veulent ainsi être une source d'un débat renouvelé.

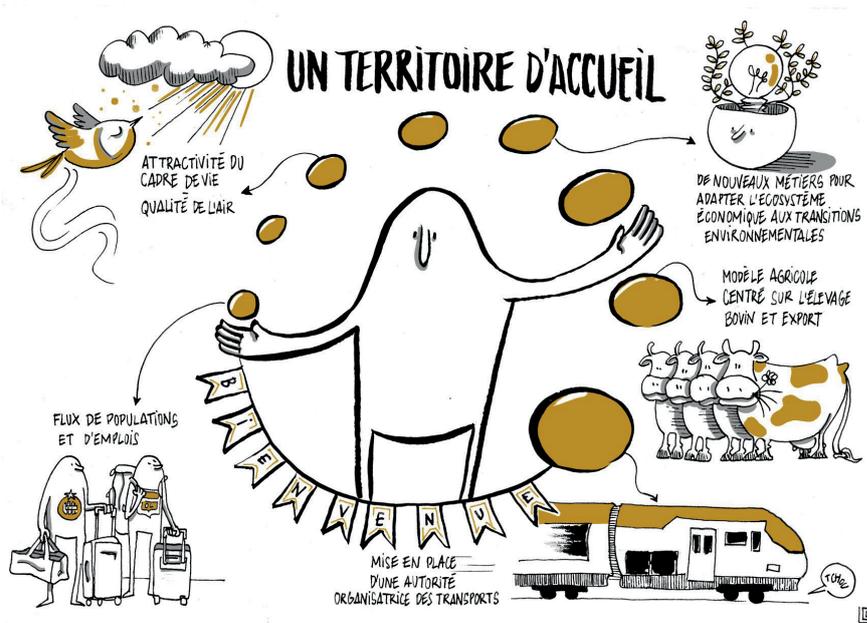


# RÉSULTATS

## LES RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE DE PROSPECTIVE DU SCOT

### | Les récits prospectifs |

#### RÉCIT 1 : UN DÉVELOPPEMENT DU ROANNAIS EN TANT QUE TERRITOIRE D'ACCUEIL



#### ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE RÉCIT 1

Ce récit montre majoritairement des incidences positives, comme la rénovation de logements vacants qui contribue à la préservation des milieux naturels et à la réduction de l'artificialisation des sols. Toutefois, l'installation de nouvelles industries pourrait augmenter les émissions de polluants, marquant une incidence négative sur le climat.

Fort de sa situation au sein d'une aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne ("AMELYSE") qui gagne des habitants, et tirant partie de la qualité de son cadre de vie, le territoire du Scot du Roannais réceptionne une part des flux de population et d'emplois.

## 1

Les paysages sont préservés et investis comme facteurs d'identité et d'attractivité du territoire. Certaines populations urbaines sont sensibles à ces attraits, à la qualité de l'air et à la présence de la fibre qui offre des opportunités de « télétravail au vert » ou encore d'échappatoires hors des villes soumises à des canicules de plus en plus sévères. Ainsi, certains lyonnais rénovent une partie des maisons vacantes dans les villages pour y emménager ou en faire une résidence secondaire.

## 2

Le pouvoir d'achat relativement plus élevé de ces nouveaux arrivants bénéficie à la consommation locale, initiant une certaine évolution de l'offre commerciale et de services (restauration, artisanat...). Les néoruraux importent également de nouveaux modes de vie, parfois de nouvelles exigences, qui bousculent et recomposent la vie sociale et culturelle locale. Le réchauffement climatique qui s'accroît devient un facteur supplémentaire de migration sur le territoire, allant également de pair avec des transferts de compétences et de connaissances.

### 3

Dans le même temps, le foncier économique disponible pour l'industrie dans le Roannais gagne en attractivité, dans un contexte national de réindustrialisation sous l'impulsion des politiques de l'Etat et de raréfaction de l'offre foncière dans les Métropoles régionales. Le besoin de main d'œuvre pour les entreprises nouvelles comme présentes de longue date se fait pressant.

### 5

Le modèle agricole reste centré sur l'élevage bovin et l'export. Les exploitations vieillissantes sont reprises par les agriculteurs en place, conduisant au maintien de quelques exploitations modernisées de grande taille, les plus adaptées et rentables.

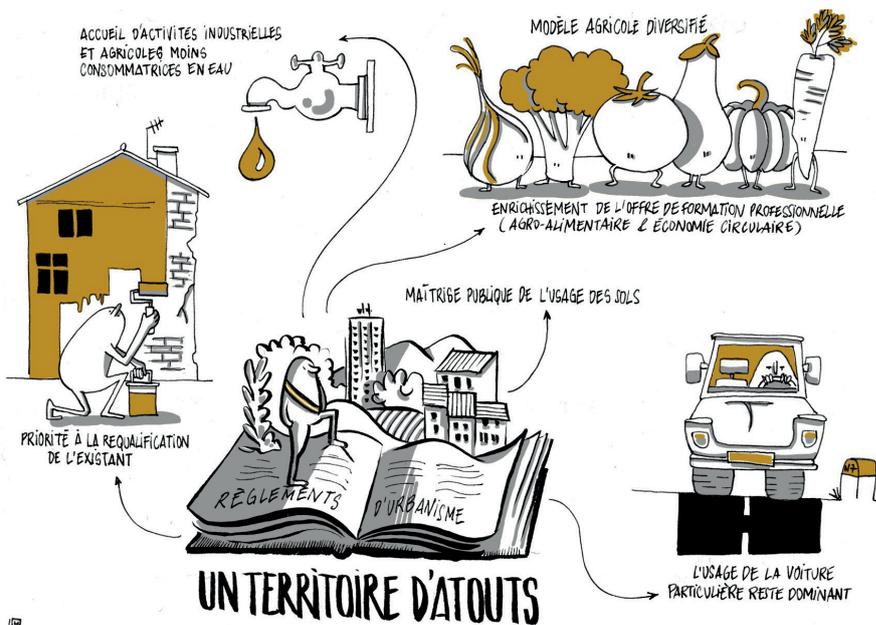
### 4

Les entreprises du territoire, notamment dans l'industrie, ont su poursuivre l'optimisation de leur process vers davantage de sobriété en énergie et en eau. La création de marchés et de nouveaux métiers pour adapter l'écosystème économique aux transitions environnementales conduit, dans une certaine mesure, à un retour pour travailler sur le territoire de jeunes actifs partis faire des études supérieures ou trouver leur premier emploi ailleurs.

### 6

Enfin, les flux de circulation des personnes, des biens et des services augmentent fortement. Les coopérations institutionnelles et interterritoriales se renforcent afin de mettre en place une Autorité Organisatrice des Transports (AOM) élargie, d'améliorer les niveaux de service des infrastructures (routières et ferroviaires) et d'assurer un maillage et une accessibilité performante aux pôles économiques et de services.

## RÉCIT 2 : UN DÉVELOPPEMENT DU ROANNAIS EN TANT QUE TERRITOIRE D'ATOUS



### ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE RÉCIT 2

Ce récit montre un bilan largement positif pour l'environnement, à l'exception de l'usage prédominant de la voiture individuelle qui impacte négativement le climat et l'énergie. Cependant, des actions positives compensent ce point, rendant l'impact global favorable sur toutes les thématiques environnementales sans incidence négative majeure.

Face au contexte socio-démographique, le territoire mise sur le foncier disponible comme levier d'attractivité et sur la maîtrise publique de l'usage des sols pour en tirer le meilleur parti. Fort de sa situation au sein d'une aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne « AMELYSE » qui gagne des habitants, et tirant partie de la qualité de son cadre de vie, le territoire du Scot du Roannais réceptionne une part des flux de population et d'emplois.

## 1

Pour s'assurer une maîtrise de l'usage des sols, des stratégies foncières sont élaborées collectivement en donnant la priorité à la requalification de l'existant et dans le respect des spécificités de chaque territoire (présence ou non de friches, de bâtis vacants, de dents creuses...). Elles s'appuient sur des règlements d'urbanisme adaptés, facilitant notamment les changements de destination et préservant les espaces d'intérêt pour la biodiversité, l'agriculture ainsi que les espaces inondables.

## 2

La maîtrise des espaces dédiés à l'économie permet à la collectivité de garder la main sur le foncier lors des transferts d'entreprise, d'optimiser les capacités dans les zones d'activités (mutualisation d'espaces...) pour répondre au plus juste aux besoins. La priorité est donnée à l'accueil d'activités industrielles et agricoles moins consommatrices en eau, ce qui assure une bonne adéquation du tissu économique à une ressource en eau en baisse, ainsi que le maintien des activités y compris en période estivale.

## 3

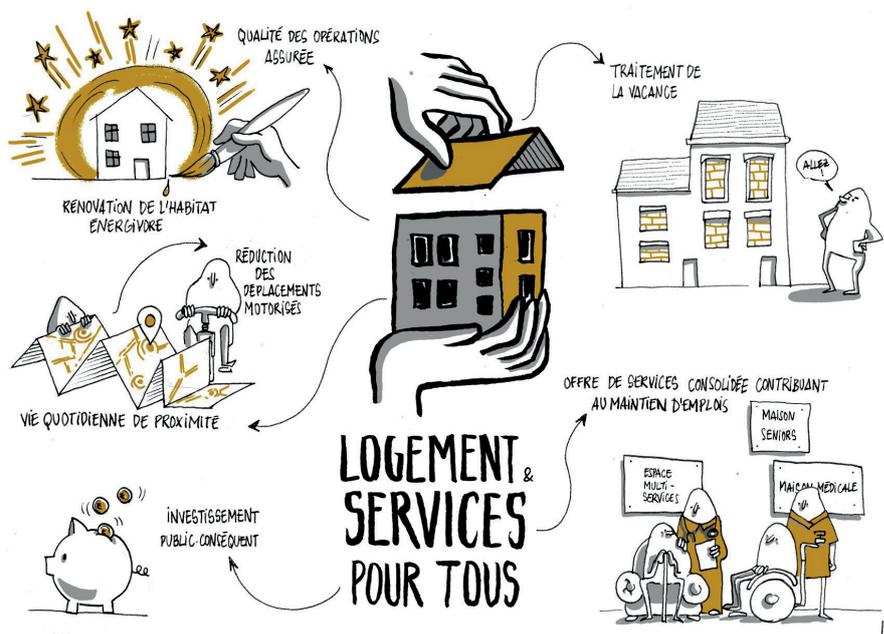
Des stratégies sont mises en œuvre en s'appuyant pleinement sur la diversité et la complémentarité des territoires ruraux du Roannais pour tenir les objectifs de transitions du SCoT (production d'énergie, potentiels agricole et d'alimentation locale...). Le modèle agricole se diversifie vers davantage de maraichage ; les circuits courts se systématisent, sécurisés par une maîtrise du foncier productif, notamment à travers les périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN). Pour faire face à l'augmentation de la main d'œuvre nécessaire à la pérennisation de ces filières (maraichage, transformation des produits à la ferme...), l'offre de formation professionnelle du territoire sur l'agro-alimentaire et l'économie circulaire s'enrichit.

## 4

Le territoire reste largement dominé par l'usage de la voiture particulière. Il poursuit son équipement en infrastructures (RN7), tout en s'efforçant d'offrir des alternatives locales (modes doux et covoiturage).



## RÉCIT 3 : UNE INTERVENTION PUBLIQUE EN PROFONDEUR POUR DU LOGEMENT ET DES SERVICES POUR TOUS



### ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE RÉCIT 3

Ce récit offre des incidences positives, surtout en termes de climat-énergie et de gestion des ressources naturelles. Toutefois, il nécessite une vigilance particulière pour les nuisances potentielles liées au e-commerce et les changements de destination qui pourraient affecter le patrimoine naturel et la biodiversité.

La fiscalité locale évolue : elle incite désormais à la rénovation du bâti existant. Pour répondre aux défis (vieillesse, requalification, densification...), le traitement de la vacance résidentielle - problématique commune aux villages ruraux et à certains quartiers urbains - est identifié comme un levier prioritaire sur l'ensemble du territoire.

### 1

L'action publique s'en empare pour s'assurer de la qualité des opérations de rénovation et de l'adéquation des typologies de logements produits avec les besoins identifiés et les nouveaux modes de vie. La construction neuve est, quant à elle, limitée sur l'ensemble du territoire. Cette politique volontariste ciblée sur le logement a un effet visible sur la qualité de vivre et d'habiter dans le Roannais, et facilite notamment les parcours résidentiels pour les personnes âgées et les jeunes. Le regain de population en centres-bourgs et centres-villes entraîne un retour des commerces.

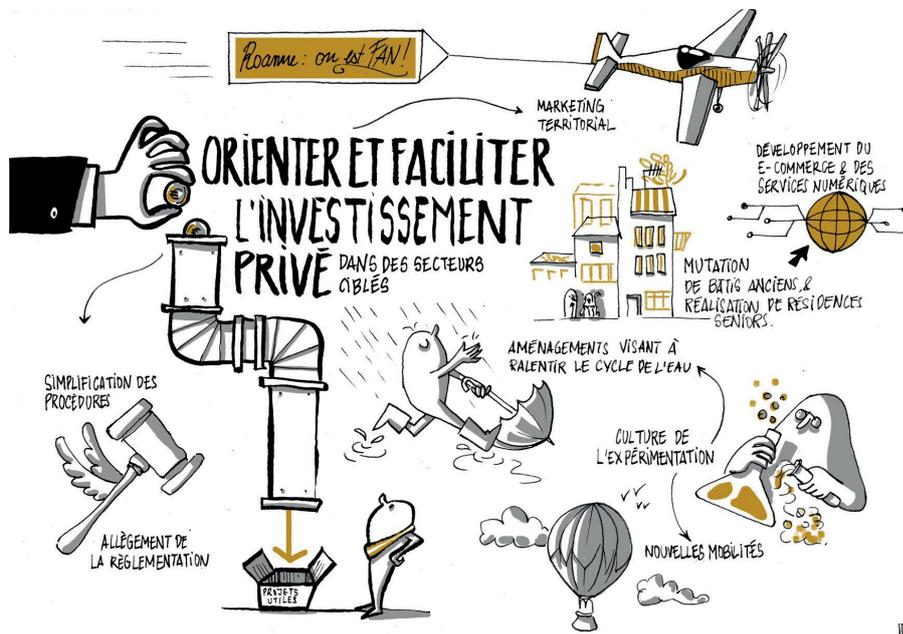
### 2

Les collectivités investissent également dans le développement de maisons médicales regroupant les professionnels de santé, de multi-services et de maisons séniors. Ainsi, une offre de services pour tous est consolidée selon les différentes polarités, contribuant au maintien des emplois y compris dans les territoires ruraux. La vie quotidienne de proximité dans les quartiers et villages se développe, réduisant les besoins en déplacements motorisés, ce qui contribue, avec la rénovation de l'habitat économe, à diminuer les consommations d'énergies sur le territoire.

### 3

L'effort d'investissement public est conséquent. Pour maîtriser les coûts, tous les outils adéquats pour retrouver des capacités de financement se développent et se renforcent (création d'un Etablissement Public d'Aménagement ou EPA, création d'une Société Publique Locale ou SPL...), ainsi que les coopérations avec les outils existants (EPORA, foncière du département...). Celles-ci permettent de développer les solidarités intercommunales, dans une logique privilégiant la coordination à la concurrence (réponse conjointe à des Appels à Manifestation d'Intérêt ou AMI sur le logement adapté, sur la sobriété foncière mise en place d'une assistance à maîtrise d'ouvrage mutualisée ...).

## RÉCIT 4 : UNE INTERVENTION PUBLIQUE DÉLIMITÉE POUR ORIENTER ET FACILITER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ



### ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE RÉCIT 4

Les incidences de ce récit sont principalement positives pour le climat, l'air et l'énergie, grâce à des initiatives de rénovation et de densification urbaine. Il contribue également à revitaliser les centres-bourgs et à réduire la dépendance à la voiture, sans incidences notables sur les autres thématiques.

En l'absence de fiscalité adaptée, les travaux de requalification du bâti et de traitement de la vacance restent lourds à financer. Face à ce constat, une vigilance est partagée au regard de projets « clefs en main » parfois déconnectés du territoire. Il s'agit alors d'interroger pour chaque projet la réalité du besoin, afin de s'assurer d'un investissement public utile et de son effet levier sur l'investissement privé.

### 1

Sont notamment ciblés les sites concentrant des besoins identifiés, et dont la mutation est jugée nécessaire sans être portée actuellement par le marché. Le territoire développe une communication « marketing territorial » afin de valoriser les premiers changements ainsi initiés par l'action publique (résorption d'un « point noir » persistant et hors marché, requalification d'espaces publics...). Simultanément, la simplification des procédures administratives et l'allègement de la réglementation (changements de destination favorisés...) dans ces mêmes secteurs permettent de libérer les énergies et facilitent la co-construction public-privé.

### 2

Cette dynamique entraîne notamment la mutation de bâtis anciens, la réalisation de résidences seniors ou encore le développement de dispositifs hybrides axés sur le e-commerce et les services numériques. En lien avec l'essor du marché de la e-santé, la multiplication des cabines et autres équipements de téléconsultation offre une alternative bienvenue et pallie en partie le défaut d'accès aux soins. L'intervention publique au « cas par cas » permet également de privilégier certaines solutions « hors marché » plébiscitées par les habitants, telles que le maintien à domicile pour les personnes âgées entrant dans le grand âge.

### 3

La culture de l'expérimentation progresse au sein des scènes de coopérations, en particulier sur deux champs : les aménagements visant à ralentir le cycle de l'eau, et les nouvelles mobilités alternatives à la voiture. Des expérimentations en matière de renaturation, découverte de cours d'eau et autres interventions favorisant l'infiltration des eaux de pluie sont conduites en partenariat avec la Roannaise de l'eau, dont le territoire d'intervention s'étend pour répondre aux besoins. Des entreprises développent des véhicules intermédiaires, certaines innovations étant pérennisées lorsque le succès des tests est au rendez-vous. Les initiatives associatives de transport solidaire en milieu rural se développent également.

## | Les idées retenues en première intention pour le Projet d'Aménagement Stratégique (phase 4) |



Une présentation des récits prospectifs a eu lieu en Comité de Pilotage du Scot le 10 juillet 2024, suivis d'un atelier de mise en débat à destination des élus. Celui-ci a permis de faire émerger :

- les **"idées partagées"**, préfigurant les grands axes du PAS, et qui seront à creuser en ce sens;
- les **points restant à débattre** pour enrichir le PAS, en lien avec les travaux se poursuivant fin 2024 et en 2025.

### CADRE DE VIE, SERVICES, ÉQUIPEMENTS ET LOGEMENTS

#### Les idées partagées : REVITALISATION DES CENTRALITÉS

- **Revitaliser les centralités pour accueillir de nouveaux habitants** : renforcer l'attractivité des centralités pour accueillir de nouveaux habitants, en s'appuyant sur des investissements publics.
- **Assurer un cadre de vie de qualité pour tous** : le cadre de vie est une priorité, avec des actions pour améliorer l'accès aux transports, aux commerces et aux services, tout en respectant les spécificités du tissu associatif local. Une offre diversifiée et de qualité renforcera l'attractivité des communes pour les familles et les nouveaux arrivants.
- **Permettre aux habitants la possibilité de résider et de travailler dans le périmètre du Scot**
- **Anticiper le vieillissement de la population** : la création de logements adaptés, l'amélioration de l'offre de soins de proximité et le développement de solutions de mobilité spécifiques sont indispensables pour répondre aux besoins croissants des seniors. À ce titre, le e-commerce et la télémédecine ne sont pas considérés comme des réponses adéquates aux enjeux du vieillissement, car ils ne permettent pas de maintenir le lien humain essentiel pour cette partie de la population.



*Il faut des médecins en chair et en os, et pas une médecine à deux vitesses !*

- **Favoriser la rénovation énergétique des logements et du bâti existant** afin de réduire la consommation d'énergie, améliorer le confort des habitants et contribuer aux objectifs de transition écologique.
- **Transports et mobilité** : le désenclavement et la réduction des flux de circulation sont des priorités pour améliorer la mobilité au sein du territoire. En parallèle, le développement du vélo en milieu rural est un défi complexe en raison des distances et des infrastructures actuelles.



*Le vélo, c'est difficile à envisager dans des communes éloignées entre elles... comme celles qui se trouvent dans les milieux ruraux parfois à 20 km d'un centre urbain*

## ÉCONOMIE, COMMERCE & ARTISANAT

### Les idées partagées : **SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF**

- **Des emplois et des services pour attirer les familles** : pour attirer de nouvelles familles, la création d'emplois est une priorité. Cela passe par un **soutien aux entreprises locales et aux artisans** présents sur le territoire. L'implantation de nouveaux services est également essentielle pour répondre aux besoins des familles et assurer un cadre de vie accueillant.
- **Un foncier économique maîtrisé qui respecte les équilibres locaux** : la gestion du foncier économique est un enjeu majeur pour assurer un développement équilibré. Le Scot doit veiller à **maîtriser le foncier et les espaces dédiés à l'économie** afin de diversifier les zones d'implantation, **éviter la spéculation foncière** et permettre le développement. En parallèle, des zones pourront être renaturées, de **mesures compensatoires** devront être créées afin d'anticiper les besoins futurs en matière de foncier économique,
- **Requalification des friches et les zones d'activités existantes** : la requalification des friches industrielles et des zones d'activités

existantes constitue un levier important pour recréer de l'activité économique sans consommer de nouveaux espaces naturels. En réduisant les friches, le territoire pourra mieux répondre aux besoins des artisans et des petites entreprises.

- **Valoriser le tourisme comme levier d'attractivité** : le Scot doit encourager le développement du tourisme sous toutes ses formes pour renforcer son attractivité. Que ce soit à travers le tourisme de proximité ou le tourisme d'affaires, les richesses naturelles, culturelles et gastronomiques du territoire, comme le fleuve Loire, la gastronomie ou encore les paysages variés, seront mises en avant pour promouvoir le territoire.



## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

### Les idées partagées : **SOUTIEN À L'AGRICULTURE DURABLE ET AUX CIRCUITS COURTS**

- **Maintenir un élevage dynamique en favorisant les entreprises de transformation locales** : l'élevage, en particulier bovin, joue un rôle clé dans l'économie et l'entretien des paysages. Il contribue à la préservation des prairies, qui agissent comme des « puits de carbone ».



*Les agriculteurs sont les jardiniers de la nature*

- **Développer les circuits courts et l'agriculture de proximité** : le développement des circuits courts et de l'agriculture vivrière de proximité est essentiel pour répondre aux besoins des consommateurs en produits frais, locaux et de qualité. Le soutien au maraîchage et aux autres formes d'agriculture de proximité permettra de renforcer l'autosuffisance alimentaire du territoire tout en réduisant l'empreinte carbone liée aux transports.

- **Promouvoir l'agriculture biologique et diversifier les exploitations** : les élus souhaitent accompagner cette transition en soutenant la diversification des exploitations.

- **Étendre le PAEN pour préserver les terres agricoles les plus stratégiques** : le PAEN constitue un outil pour la préservation des espaces agricoles.



*Le PAEN, c'est la meilleure protection de l'environnement que l'on peut avoir*

## TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES, ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES

### Les idées partagées

- **Favoriser la rénovation énergétique du parc immobilier** : la rénovation énergétique des logements est un levier majeur pour réduire la consommation d'énergie et améliorer le confort des habitants.

- **Limiter les déplacements grâce à une organisation territoriale adaptée** : pour réduire l'impact environnemental des déplacements, il

s'agit de **permettre aux habitants la possibilité de résider et de travailler dans le périmètre du Scot**. Cet objectif permet non seulement de diminuer les émissions liées aux transports, mais aussi d'améliorer la qualité de vie en réduisant les temps de déplacement.

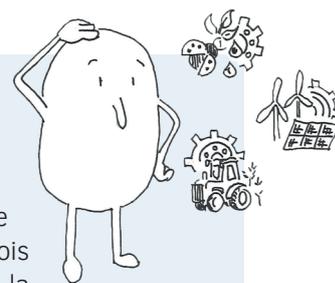
- **Optimiser la gestion de l'eau et préserver la ressource** : il convient par ailleurs de favoriser l'infiltration de l'eau, en séparant les réseaux d'eau pluviale des réseaux d'assainissement. Une **approche cohérente et renouvelée** de la ressource en eau doit permettre d'optimiser la distribution et de garantir un accès équitable à l'eau pour tous les usagers, tout en anticipant les besoins futurs liés aux changements climatiques.

Au-delà de ces premiers axes, les élus présents lors du CoPIL ont constaté, de manière partagée, que les questions de transition avaient été peu abordées. Cependant, les sujets liés à l'énergie, au climat et à l'eau avaient été identifiés comme des enjeux majeurs à traiter par le Scot lors du premier séminaire sur son élaboration en 2023, aux côtés du développement économique et de l'équilibre urbain-rural.

À ce stade, les réflexions sur les espaces nécessaires à la biodiversité, la fonctionnalité des continuités écologiques, la préservation des ressources en eau, la maîtrise des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que sur la vulnérabilité des territoires face aux risques naturels et au réchauffement climatique, restent largement à débattre dans le cadre du projet. Ces réflexions sont essentielles pour contribuer aux objectifs nationaux et régionaux en la matière.

Lors des discussions, l'adoption d'une **démarche**

**de sobriété** s'est affirmée comme une priorité. Cette sobriété ne doit pas être vue comme une contrainte, mais comme une approche protectrice, bénéfique à la fois pour les habitants et pour la biodiversité.



Le Scot doit également intégrer de manière ambitieuse les **enjeux de la transition écologique**. Cela concerne la gestion de la consommation d'espaces, la promotion des modes de déplacement doux et la production d'énergies renouvelables. Il est essentiel de réduire l'étalement urbain et de privilégier des alternatives de mobilité plus durables, comme les transports en commun, la marche et le vélo.

Enfin, la résilience du territoire repose sur une **gestion durable des ressources en eau, de l'énergie et des rejets**.

## THÉMATIQUES TRANSVERSALES

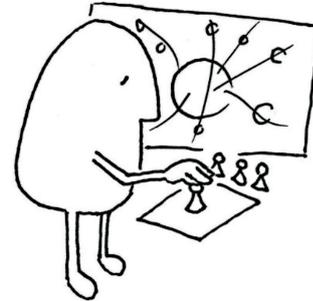
### GOUVERNANCE, ÉQUILIBRE URBAIN-RURAL, SUBSIDIARITÉ SCOT-PLU



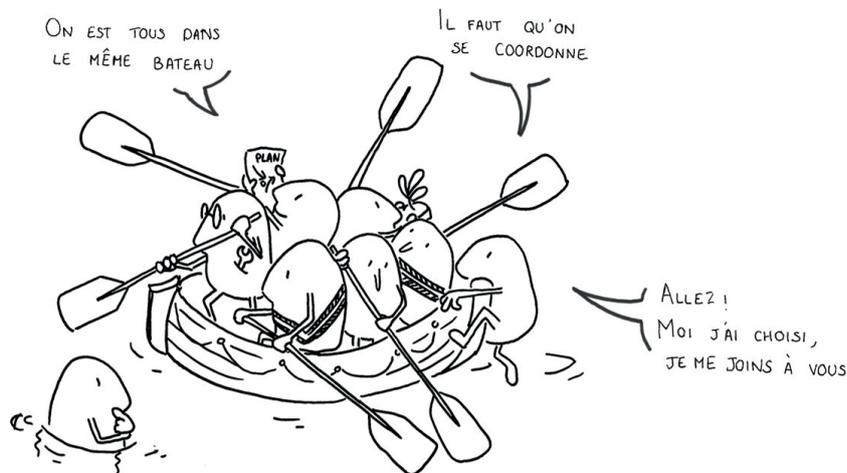
*Il faut arriver à ce que les PLU vivent dans le temps et l'espace*

#### Les idées partagées

- **Préserver les marges de manœuvre des élus** : Il est essentiel de permettre une maîtrise raisonnée du foncier, en s'appuyant sur des outils tels que les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) évolutifs et simplifiés.
- **Mettre en place un copilotage souple et intelligent** qui garantit la coordination des politiques publiques
- **S'appuyer sur l'équilibre et la complémentarité entre les communes** : Le développement du territoire doit se baser sur un équilibre entre les communes, qu'elles soient grandes ou petites, et sur leur complémentarité, avec des pôles de centralité bien définis.



*Aujourd'hui, si on veut modifier un terrain ce n'est pas possible car cela n'a pas été prévu comme ça... Or sur 20 ans les choses bougent*



# LEXIQUE

**Défis** : Evènements probables ou irrémédiables survenant à l'horizon du Scot, et ayant des répercussions sur les besoins des populations (alimentation, logement, santé et bien-être, production, besoins énergétiques...).

**Atouts** : Une variable présente sur le territoire favorisant sa résilience à court, moyen, ou/et long termes car constituant une opportunité pour faire face aux défis.

**Faiblesses** : Une variable présente sur le territoire augmentant sa vulnérabilité à court, moyen ou/et long termes face aux défis auxquels le territoire devra faire face.

**Figures prospectives** : Un ensemble de défis/ atouts/faiblesses dont l'imbrication des enjeux est suffisamment cohérente pour élaborer des scénarios.



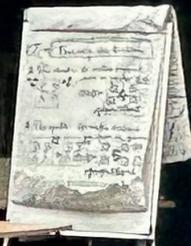
Elaborat  
Roannais  
prospect

CoPII de pr  
les récits pr

10 Juillet 20

epures







# Synthèse de la démarche prospective

Éléments d'évaluation des récits :  
bureau d'études MTDA

Crédits dessins :  
Illustrations des défis, atouts, faiblesses et des récits :  
graphiste Lou Herrmann  
autres dessins : Agathe Bernard (epures)

Document réalisé en  
collaboration avec le  
partenariat d'epures,  
l'Agence d'urbanisme des  
territoires ligériens